

Communiqué de presse du 18/09/2023

Auvergne-Rhône-Alpes / Femmes de l'artisanat du bâtiment

Séminaire de la Commission Régionale des Femmes de l'Artisanat : une 5^e édition réussie !

Qu'elles soient apprenties, salariées, conjointes ou dirigeantes d'entreprise, les femmes constituent un vrai vivier de compétences, de savoir-faire dans les métiers de l'Artisanat du bâtiment. Polyvalentes et force de propositions, elles contribuent pleinement au développement et à la vie de l'entreprise. C'est pourquoi, en Auvergne-Rhône-Alpes, un séminaire annuel leur est spécifiquement dédié. Les 14 et 15 septembre derniers, une trentaine de femmes de l'artisanat du bâtiment de la région se sont ainsi réunies à Aix-les-Bains en Savoie, avec la participation de Cécile Beaudonnat, présidente de la Commission Nationale des Femmes de l'Artisanat (CNFA) et d'Anne Jeannolin, présidente de la CAPEB Savoie.



Si la première journée était dédiée à la détente, au plaisir de se retrouver et d'évacuer le stress du quotidien, les participantes ont accueilli lors de la deuxième matinée des interventions de la CPAM et de PROBTP sur des sujets qui les préoccupent au quotidien : le droit des travailleurs indépendants et travailleurs non-salariés, l'assurance volontaire pour les accidents du travail et les maladies professionnelles, la couverture pour les arrêts de travail des salariés, la prévoyance, invalidité et décès...

Un séminaire organisé par la Commission Régionale des Femmes de l'Artisanat (CRFA) en présence de Cécile Beaudonnat, présidente de la Commission Nationale des Femmes de l'Artisanat (CNFA) et d'Anne Jeannolin, présidente de la CAPEB Savoie, qui une fois encore a recueilli un grand succès auprès des 30 femmes présentes, déjà prêtes à renouveler l'expérience.

Une délégation reçue au Sénat le 29 septembre prochain

La reconnaissance professionnelle des femmes de l'artisanat du bâtiment est une priorité pour la CAPEB. Les commissions des femmes de l'artisanat de la CAPEB sont nées de leur volonté de se doter de structures légitimes pour les représenter et défendre leurs intérêts. Membres actives des conseils d'administration de la CAPEB, elles apportent un regard différent sur l'entreprise, participent aux décisions de la CAPEB et exercent de nombreux mandats au sein de différents organismes sociaux.

Elles défendent avec conviction des sujets tels que la mixité, la parité des instances, la protection des droits sociaux des conjointes, le statut de conjoint collaborateur...

Leur reconnaissance auprès des pouvoirs publics n'est aujourd'hui plus à prouver ! En janvier 2023, Cécile Beaudonnat, présidente de la CNFA avait été reçue avec une de ses conseillères au Sénat, par Annick Billon, présidente de la Délégation aux Droits des Femmes du Sénat, et Elisabeth Doineau, rapporteure générale de la Commission des affaires sociales du Sénat.

Une rencontre fructueuse avec 2 sénatrices à l'écoute, qui a donné lieu à une invitation d'une délégation élargie à une trentaine de participantes, le 29 septembre prochain au Sénat pour poursuivre les échanges. La CRFA Auvergne-Rhône-Alpes sera bien représentée avec la participation de 6 de ses membres.

A propos de la commission régionale des femmes de l'artisanat

En Auvergne-Rhône-Alpes, les responsables des commissions départementales ont souhaité coordonner leurs actions et ont créé une Commission Régionale des Femmes de l'Artisanat (CRFA). Cette Commission est chargée de réunir les représentantes des commissions départementales afin d'échanger sur leur fonctionnement, de partager leurs expériences, de défendre et porter certains sujets d'actualités législatives et sociales.

Présidente : Françoise Loup - conjointe salariée - Entreprise de couverture zinguerie (Loire)

Présidente suppléante : Ghania Caïdi - conjointe salariée - Entreprise de ravalement de façades (Ain)

A propos de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment, lequel dénombre en Auvergne-Rhône-Alpes 80 000 entreprises artisanales (98 % des entreprises de la branche) et 100 000 salariés, dont 10 500 apprentis. Il représente également 10,5 milliards de chiffre d'affaires (64 % du total de la branche).

